



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUDGER-DE-MILOT
739, rue Gaudreault
Saint-Ludger-de-Milot (Québec) G0W 2B0
Tél. : (418) 373-2266 Fax : (418) 373-2554
administration@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca

Municipalité de St-Ludger-de-Milot
REGISTRE DE DÉCLARATION DES DONS, MARQUES D'HOSPITALITÉS OU AUTRES AVANTAGES
REÇUS

Règlement # 02-2022 sur le code d'éthique et de déontologie des élus-es municipaux

DATE DE DÉCLARATION	DONATEUR	REMIS À	DESCRIPTION
2022	Aucune déclaration reçue		
2023	Aucune déclaration reçue		
2024	Aucune déclaration reçue		

En vertu de l'article 5.2.4.3 du règlement numéro 02-2022 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus-es municipaux, la directrice générale greffière-trésorière tient un registre public des déclarations des élus municipaux lorsque ceux-ci reçoivent tout don, toute marque d'hospitalité ou tout autre avantage qui n'est pas de nature purement privée et dont la valeur excède 200\$.

Ce registre est public et affiché sur le site internet de la Municipalité de St-Ludger-de-Milot

Déposé lors de l'assemblée du conseil du 3 mars 2025

Rita Ouellet
Directrice générale greffière-trésorière